



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Hérault

CABINET IA- DASEN

Réf : SP16/2024-2025

Affaire suivie par :

Hervé COMBET

Téléphone :

04 67 91 53 15

Courriel :

herve.combet@ac-montpellier.fr

31 rue de l'Université

CS 39004

34064 Montpellier

Cedex 2

Montpellier le 2 juillet 2025

L'Inspectrice d'académie
Directrice académique
des services de l'Education
nationale
du département de l'Hérault

à

Madame Sabine RAYNAUD
Secrétaire départementale du
SNUDI FO 34

Objet : réponse à votre courrier du 29 juin concernant les mesures urgentes en période de canicule.

Madame

Soyez assurée que cet épisode de fortes chaleurs mobilise l'ensemble de mes services depuis que Météo-France a placé le département en vigilance jaune canicule, le jeudi 26 juin midi, et en vigilance orange canicule, le vendredi 27 juin midi.

Une veille permanente a été immédiatement mise en place afin d'accompagner les écoles et les établissements dans la mise en œuvre de mesures de prévention et de recommandation afin de veiller à la fois sur les personnels et les élèves.

Dans ce cadre, mon cabinet a participé dès le début de l'épisode à toutes les réunions organisées par le bureau de planification et de gestion de crise de la préfecture de l'Hérault, auxquelles étaient conviées, outre la DSDEN34 et le Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports, le Service départemental d'incendie et de secours, l'ARS, la croix rouge, la protection civile, le conseil départemental, des représentants des maires du département, la direction départementale des Territoires et de la mer.

J'ai par ailleurs pris part à plusieurs « points de situation » menés par Madame la Rectrice.

Fort de ses concertations et en accord avec les directives nationales, il a été demandé aux personnels de direction (chefs d'établissement et IEN), en proximité et en lien étroit avec les Maires, de prendre des mesures de bon sens pour s'adapter à ce phénomène climatique avec pour objectif de concilier continuité pédagogique et santé des élèves et des personnels.

Pour ce faire, ils ont pu s'appuyer également sur les mesures de prévention que je leur ai relayées dimanche 29 juin, à la demande du ministère, afin de garantir la sécurité et le bien-être de tous

Pour information, Les dispositifs ORSEC canicule établis par les préfets, en lien avec les DSDEN, ne prévoient normalement pas de fermeture d'école et d'établissement en cas de vigilance ORANGE canicule.

Toutefois, des situations complexes ont fait l'objet de concertations entre mes services, les mairies et la préfecture. Dans chaque cas, des aménagements au cas par cas permettant de garantir la sécurité de tous ont été définis et appliqués : mise à disposition de salles communales climatisées, déplacements de classes dans des établissements proches, sorties dans des lieux frais et protégés, type forêts ou bords de rivière...

Selon le dernier point météo communiqué par la préfecture, il semblerait qu'une baisse des températures soit prévue à partir de jeudi 4 juillet.

Néanmoins, une vigilance de la DSDEN sera maintenue à son plus haut niveau.

Catherine CÔME

